



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONVENTION (N°772) DE MISE A  
DISPOSITION, DE LA SALLE AILEY, A  
L'ASSOCIATION « ACTE VOIX », A TITRE  
PAYANT**

**DÉCISION N° DM-22-095  
EN DATE DU 08 MARS 2022**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**VU** la demande de l'Association « Acte Voix » représentée par Madame Marina Albert, en qualité de Secrétaire, et domiciliée, 127, rue Amelot, 75011 Paris, d'organiser un cours, le 14 février 2022 de 13h30 à 16h30 dans la salle Ailey ;

**CONSIDÉRANT** les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'Association « Acte Voix » représentée par Madame Marina Albert, en qualité de Secrétaire, et domiciliée, 127, rue Amelot, 75011 Paris, une convention de location de salle pour un montant de 48 TTC (quarante-huit euros), afin d'organiser un cours, le 14 février 2022 de 13h30 à 16h30 dans la salle Ailey ;

**D'INSCRIRE** cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

**Signé**

**Annick VOISIN**

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20220308-Imc1H9315H1-AR Date de réception en Préfecture : 08/03/2022 Date de Publication : 08/03/2022
---